



SYNTHÈSE

Plan Climat Air Énergie Territorial 2019 > 2025



Plan Climat Air Énergie Territorial SYNTHESE

MOT DU PRÉSIDENT

Les Monts du Lyonnais constituent un territoire très homogène, rural, agricole, de moyenne montagne, à l'esprit encore très solidaire, assis sur des «valeurs». Bien que proche d'importantes agglomérations (Lyon, St Etienne), il est un bassin de vie avec de nombreuses activités associatives et économiques, dont la plus prégnante reste l'agriculture. Celle-ci a de nombreux écueils à surmonter mais bénéficie ici de réelles opportunités à satisfaire l'attente des citoyens d'une alimentation de qualité et de proximité.

Conscients que la nécessaire transition énergétique passe aussi par les acteurs locaux (le fameux « penser global, agir local »), les élus du territoire ont engagé depuis au moins 10 ans les Monts du Lyonnais dans cette bataille.

Beaucoup a été fait : création du Parc Éco Habitat (qui a véritablement impulsé l'adaptation des bâtiments), unité de méthanisation agricole, station GNV et achat d'un camion OM GNV, changement des pratiques agricoles, mise en place d'une politique forestière alliant protection et économie de nos forêts... Mais encore d'avantage reste à faire. Il faut bien considérer ce défi dans toutes ses dimensions : porteur de contraintes (à ne pas sous-estimer) mais aussi et surtout porteur d'opportunités avec de l'imagination, de l'audace, du sens critique.

Au travers des différents dispositifs auxquels elle adhère (TEPOS, TEPCV, PCAET, CET ...), la CCMDL s'est fixée des missions de réflexion partagée, de sensibilisation (élus, habitants, entreprises ...) et aussi de portage et d'accompagnement de projets.

Le Plan Climat qu'elle lance aujourd'hui vient presque naturellement poser un cadre pour les 6 prochaines années. Outre les missions évoquées plus haut, il est le garant de la mise en cohérence de l'ensemble, tenant compte de l'indispensable étalement temporel et budgétaire, et vérifiant l'efficacité du dispositif par des bilans réguliers.

Au final ce Plan Climat reste l'outil d'une réussite locale de la transition énergétique, pour nous et pour les générations suivantes.

Régis CHAMBE

Président de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

SOMMAIRE

Notre territoire p. 3

Le Plan Climat p. 4

Les origines du projet p. 5

Nos enjeux p. 8

Notre stratégie p. 12

NOTRE TERRITOIRE

GÉOGRAPHIE

32 communes
399 km² de superficie
75% agricole
17% boisé
8% artificialisé

POPULATION

34 971 habitants en 2015
88 habitants au km²
15 340 logements (2015)

ACTIVITÉS

Historiquement agricole
(spécialisation laitière), industriel
97% des entreprises <20 salariés

ÉQUIPEMENTS

58% des ménages
ont deux voitures ou plus



NOS GRANDES DATES

1^{er} janvier 2017

La
Communauté
de communes
des Monts du
Lyonnais est
créée



1^{er} février 2019

Engagement
des actions du
Plan Climat



Décembre 2019

Adoption
officielle du
Plan Climat

Un Plan Climat – Air – Énergie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET est un outil réglementaire pour mettre en œuvre la transition énergétique sur chaque territoire. Il décline les objectifs nationaux en matière de lutte contre le dérèglement climatique et vise à :



Réduire nos consommations d'énergie



**Développer les énergies renouvelables
comme le solaire, le bois énergie...**



**Diminuer les émissions de gaz
à effet de serre générées par nos activités**



**Améliorer la qualité de l'air
que nous respirons au quotidien**



**Adapter le territoire aux changements
climatiques que nous percevons déjà**

LES ORIGINES DU PROJET

La communauté de communes est un territoire précurseur dans la transition énergétique :

Engagée dans un
**Plan Climat Énergie
Territorial**
volontaire dès 2012

Labellisée
**« Territoire à Énergie
Positive »**
(TEPOS) en 2013

Reconnue pour son
Parc Éco-Habitat,
centre de ressources
sur l'éco-bâtiment

Les évolutions successives du territoire (changement de périmètre, regroupement du Syndicat Intercommunautaire, le SIMOLY, avec trois collectivités pour former la nouvelle communauté de communes) ont contribué à faire émerger le **besoin d'actualiser la stratégie du territoire en matière de développement durable**.

Le nouveau Plan Climat a permis de faire un bilan sur les actions réalisées et en cours, les faiblesses et les forces du territoire, les opportunités à saisir...

Dans cette dynamique, la collectivité a régulièrement organisé et animé des ateliers à destination des acteurs du territoire. L'objectif ? Co-construire la stratégie du territoire via un plan d'actions sur 2019-2025 avec l'ambition d'être, à l'horizon 2050, un territoire à énergie positive, produisant autant, voire plus d'énergie verte, qu'il n'en consomme.





Co-construire avec les acteurs du territoire

Le tissu d'acteurs locaux est essentiel pour amplifier la démarche de transition du territoire. La Communauté de Communes a invité de nombreux acteurs (partenaires, institutions, entreprises, représentants citoyens...) à venir enrichir les éléments de diagnostic, formuler leurs priorités et s'impliquer dans les actions à venir. Les résultats de chaque réunion étaient ouverts aux commentaires. L'élaboration du Plan Climat a ainsi permis de **renforcer les liens entre les acteurs du territoire et la collectivité**, de soulever une multitude de questions et **de bâtir une vision commune des actions à mener**.



Penser et agir transversal

Le Plan Climat est désormais **le fil rouge de la transition écologique**. Il **harmonise les différentes politiques publiques** (transition énergétique, mobilité, urbanisme, agriculture, habitat, assainissement, bâtiment, économie, gestion des déchets, tourisme...) et les documents réglementaires (PLH, SCoT, Plan Paysage...).



Bâtir la feuille de route de notre transition

La collectivité a aujourd'hui **une vision claire des plus-values de la démarche TEPOS** pour notre territoire et ses habitants. Le Plan Climat intègre les actions « énergie » de la démarche TEPOS et l'enrichit d'actions en matière de lutte contre la pollution de l'air, de réduction des gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique, d'amélioration de la connaissance des réseaux énergétiques.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

DIAGNOSTIC



- **Lancement du projet** - avril 2018
- **Présentation du diagnostic** - mai 2018
- **Validation du diagnostic climat air énergie** juin 2018

STRATÉGIE



- **Atelier avec les acteurs du territoire** juillet 2018
- **Séminaire avec les élus** - septembre 2018
- **Validation de la stratégie** - octobre 2018

ACTIONS



- **Ateliers thématiques avec les acteurs locaux de co-construction des actions** novembre 2018
- **Validation du programme d'actions** janvier à mai 2019

CONSOLIDATION

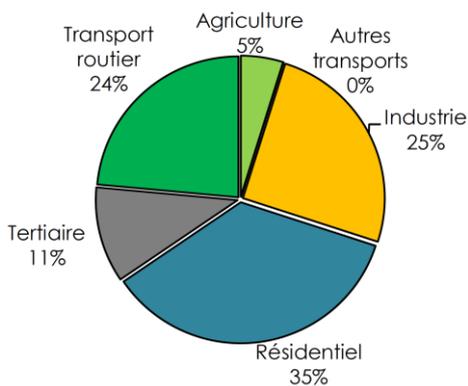


- **Consultation publique** – novembre-décembre 2019
- **Modifications du projets** – janvier-février 2020
- **Validation et dépôt officiel du PCAET** – mars 2020

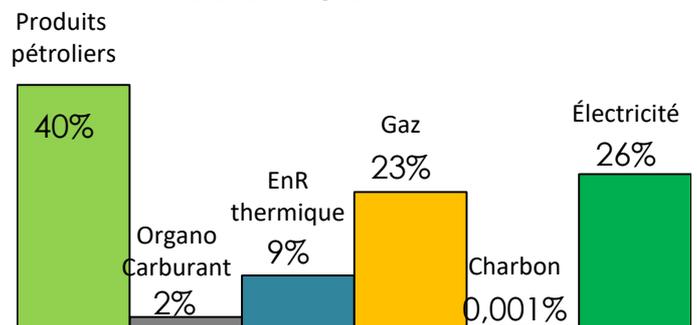
Nos consommations d'énergie

Le territoire consomme chaque **année 848 GWh** soit 229 fois la piscine d'Hurongues remplie de fioul. Par habitant, cela représente **24 MWh/hab/an**, une consommation légèrement inférieure à la moyenne régionale et nationale. Le secteur du **bâti** (résidentiel et tertiaire) représente près **de la moitié des consommations** du territoire (46%). Les produits pétroliers, dont les transports (93%) et l'agriculture dépendent (respectivement à 93% et 71%), constituent la première source d'énergie consommée.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR TYPE D'ÉNERGIE



La facture énergétique territoriale

10 M€
Production
d'énergie renouvelable

13% de l'énergie facturée sur le territoire **est produite localement**

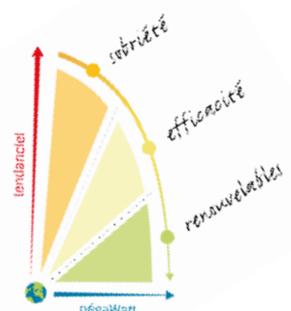
65 M€
Importations d'énergie

87% de l'énergie facturée sur le territoire **est importée**

La facture énergétique nette du territoire s'élève à **55 M€ chaque année, soit 1 572 €/habitant/an**

Deux leviers pour réduire le montant de la facture énergétique territoriale :

Réduire les consommations d'énergies fossiles importées
Augmenter la part de la production locale d'énergies renouvelables

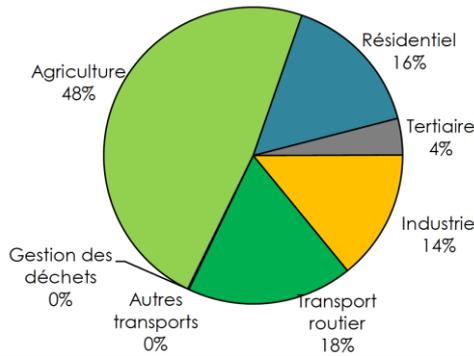




Nos activités émettent des Gaz à Effet de Serre (GES)...

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **277 kilotonnes équivalent CO₂ de gaz à effet de serre (GES)** soit **7,9 t_{éq} CO₂ par habitant** (moyenne France : 7,5 t_{éq}CO₂ / hab / an).

ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR, EN %



Que sont les gaz à effet de serre ?

Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO₂) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO₂ » (t. éq. CO₂).

Les émissions ont pour origines principales la combustion d'énergie (majoritairement fossile (fioul, gaz...), l'élevage et l'utilisation d'engrais.

Les émissions de GES sont **essentiellement d'origine non-énergétique**, reflet de l'importance des filières agricoles et industrielles du territoire. L'agriculture est en effet le 1^{er} secteur émetteur avec 160 kt_{éq} CO₂ soit 48% du bilan GES du territoire. La combustion d'énergie sous toutes ses formes (chauffage, carburant, électricité) est responsable de la seconde moitié des émissions.



...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

Le stockage carbone correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

DÉSTOCKAGE CARBONE ANNUEL

Changement d'usage des sols
2,8 kt_{éq}.CO₂



STOCKAGE CARBONE ANNUEL

Sols, biomasse - **91,1 kt_{éq}.CO₂**



Dont forêts :
53 kteq.CO₂



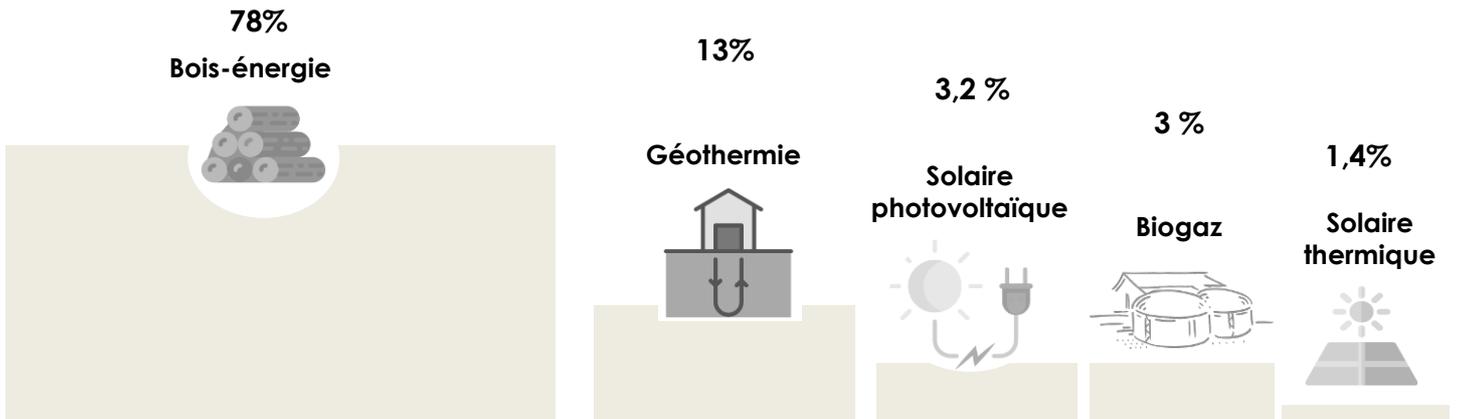
Dont prairies :
38 kteq.CO₂

Au total, **33 % des émissions annuelles** de gaz à effet de serre du territoire sont captés par les sols et espaces naturels. Le stockage carbone pourrait être renforcé sur le territoire par de nombreuses actions telles que l'entretien durable des forêts, la plantation ou préservation des haies et espaces verts...

Notre territoire produit des Énergies Renouvelables (EnR)...

Le territoire produit **94,6 GWh par an**, couvrant ainsi **11% de ses besoins énergétiques**.

RÉPARTITION DES 94,6 GWh D'ÉNERGIE RENOUEVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE

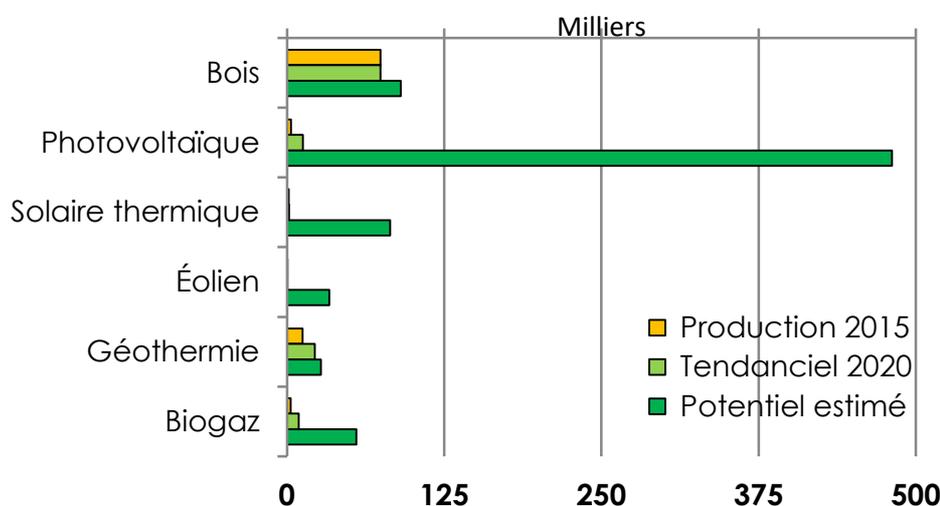


? Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois...). Elles permettent de réduire les émissions de GES et de produire de l'activité et de l'emploi local.

... et bénéficie d'un fort potentiel de développement

Si le changement climatique est un choc de l'extérieur, il faut réduire la dépendance du territoire pour en réduire l'impact. Plus d'autonomie, c'est donc plus de résilience.

Dans le cadre du PCAET, une étude du **potentiel** de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. Le territoire possède un potentiel intéressant de **production d'EnR à 768 GWh d'énergie renouvelable**, dont 63% proviendraient du solaire photovoltaïque (481 GWh), contribuant ainsi à renforcer l'autonomie énergétique (notamment électrique).



? L'étude du potentiel de production maximale d'EnR ne se substitue pas aux études de faisabilité ciblées qu'il convient de réaliser avant le développement d'un projet EnR.

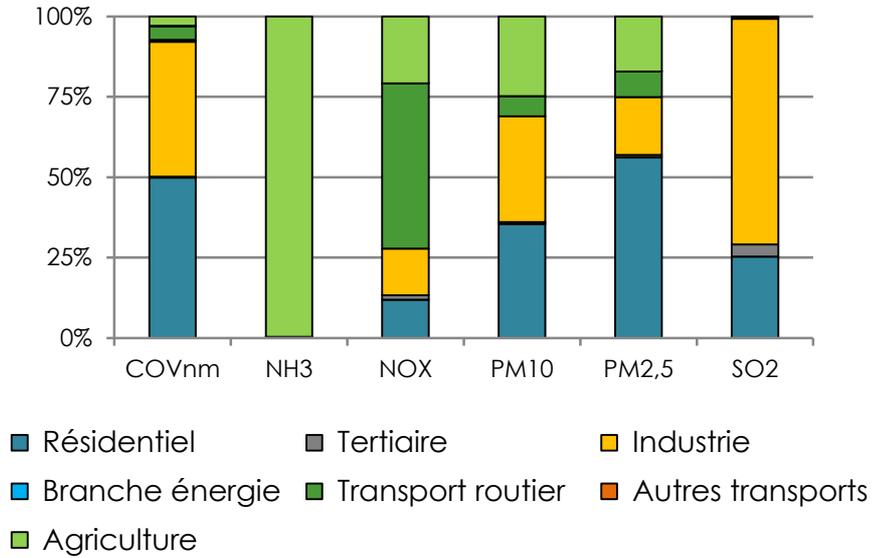


La qualité de l'air sur le territoire



Les émissions de polluants atmosphériques diffèrent des gaz à effet de serre. Elles proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine, aux activités économiques et à l'environnement au-delà de certains seuils, il en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».

Répartition et émissions de polluants par secteur



Au cours des 10 dernières années, l'émission de polluants atmosphériques a fortement chuté sur le territoire, néanmoins certains défis persistent, notamment dans les secteurs du **transport routier** et de **l'agriculture**.



Six polluants atmosphériques analysés :

- Ammoniac (NH3)
- Particules fines (PM 10 et PM2,5)
- Composé Organique Volatil (COVnm)
- Oxyde d'azote (NOX)
- Dioxyde de soufre (SO2)



Des changements climatiques déjà perceptibles

Aujourd'hui, les premiers effets du changement climatique sont déjà observables sur le territoire (+1°C depuis 1953, fortes chaleurs et canicule, accroissement du risque d'incendies et de feux de forêts, risque d'inondations), ce qui constitue un nouveau défi.



CANICULES SÉCHERESSES



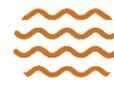
Des impacts forts sur les **exploitations agricoles**, et sur les **populations** les plus vulnérables



INONDATIONS



Des impacts sur la **sécurité des personnes** et l'état des **infrastructures**



VARIATIONS DU DÉBIT DES COURS D'EAU



Augmentation des pressions **sur les prélèvements de la ressource en eau**

NOTRE STRATÉGIE

La stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial des Monts du Lyonnais a été définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps de co-construction avec les acteurs locaux. Afin de répondre aux enjeux du territoire aujourd'hui et demain, celle-ci s'articule autour de 4 grandes orientations stratégiques :

1 VERS LA SOBRIÉTÉ (CARBONE)

2 L'AUTONOMIE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

3 UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

4 FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN PROJET TERRITORIAL

1 VERS LA SOBRIÉTÉ (CARBONE)

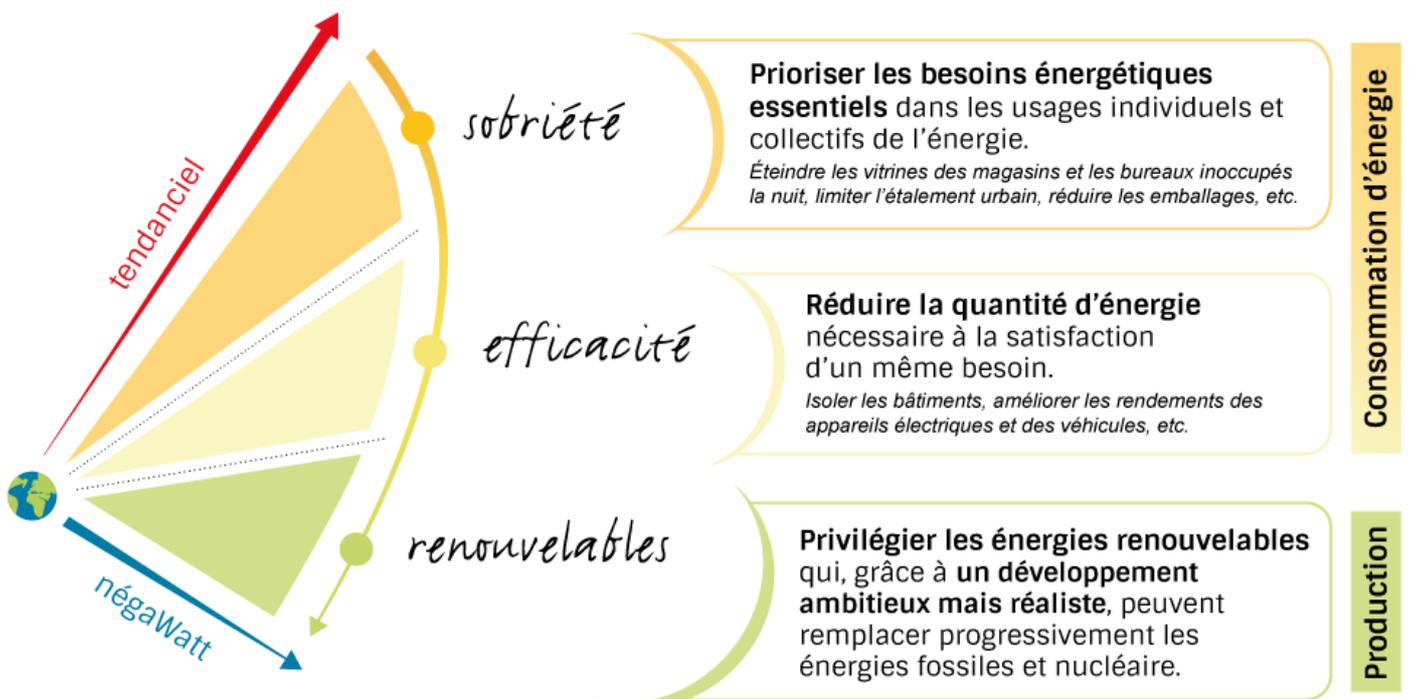
Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables ?

Le triptyque Négawatt (*ci-dessous*) fut le point de départ de la transition énergétique amorcée dès 2012. Le territoire s'est choisi un objectif de sobriété, meilleur levier pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette sobriété doit s'observer dans les consommations énergétiques dont la réduction dans les secteurs les plus énergivores (bâtiment, transport, industrie) constitue une priorité. Elle doit aussi s'observer dans la réduction des émissions de GES du secteur le plus émissif : l'agriculture.

Avec le Plan Climat, la Communauté de Communes a souhaité prendre en compte des thématiques plus difficiles à traiter à l'échelle territoriale telles que :

- **La mobilité à faibles émissions carbone** (en renforçant les moyens d'actions, expérimentant sur le carburant renouvelable...)
- **L'énergie grise des produits** (en sensibilisant sur les comportements d'achats et de consommation, proposant des nouveaux usages aux biens...)
- **La séquestration carbone** (en valorisant le bois et les haies, préservant les milieux aquatiques...)

Ces différentes ambitions élargissent le spectre de la simple approche « énergétique » traditionnelle, et définissent le premier axe du Plan Climat : la **Sobriété**.





Nos objectifs opérationnels & nos actions

1.1 INVENTER UNE NOUVELLE MOBILITÉ A FAIBLE CONTENU CARBONE

- ▶ Réaliser des travaux d'aménagement mobilité douce exemplaires sur des communes pilotes du territoire
- ▶ Installer une station d'avitaillement bioGaz Naturel Véhicule et créer un centre d'entretien et de réparation de véhicules gaz (GNV)
- ▶ Mettre en œuvre un plan de déplacement sur le territoire de la CCMDL
- ▶ Accompagner les habitants vers des pratiques de mobilité durable répondant à leurs besoins

1.2 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES

- ▶ Créer un programme de diagnostic énergétique et d'accompagnement des industriels dans la réduction de leurs consommations énergétiques
- ▶ Etudier les opérations réalisées dans le tertiaire et l'artisanat en valorisant les opérations vertueuses et leurs bénéfices auprès des acteurs

1.3 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE BÂTI

- ▶ Identifier et démarcher les habitants en situation de précarité énergétique pour les sensibiliser et les orienter vers des dispositifs d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie
- ▶ Massifier le remplacement des systèmes de chauffage obsolètes ou inefficients par de nouveaux appareils domestiques
- ▶ Poursuivre, pérenniser et amplifier les actions de la plateforme de rénovation
- ▶ Programme de rénovation et pilotage des consommations des bâtiments publics énergivores

1.4 RÉDUIRE L'ÉNERGIE GRISE DES PRODUITS MANUFACTURÉS ET BIENS DE CONSOMMATIONS

- ▶ Mettre en place les moyens nécessaires au développement d'une matériauthèque sur le territoire

1.5 COUVRIR LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE RÉSIDUELLES PAR LA SÉQUESTRATION DE CARBONE DANS LES MILIEUX NATURELS

- ▶ Programme de plantation et de valorisation de bois et de haies sur le territoire
- ▶ Mettre en œuvre une stratégie de préservation des milieux aquatiques

2 FAIRE DE L'AUTONOMIE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Autonomie ou autarcie ?

Le croisement des courbes énergétiques à l'horizon 2050, base de la démarche TEPOS, suppose une meilleure autonomie territoriale sur le plan énergétique. Le Plan Climat souhaite placer cet objectif d'autonomie au cœur de sa stratégie, mais avec une compréhension plus large que la seule énergie.



Dégradations des ressources naturelles, tensions sur les denrées alimentaires, rivalités du foncier pour les usagers, concurrence pour l'accès à l'emploi, dépendances énergétiques à l'étranger pour se déplacer, se nourrir, se chauffer... tant de risques qui ont conduit à développer une vision ouverte de l'autonomie, définie comme la résultante d'un écosystème économique territorial, en capacité de répondre à ces besoins tout en échangeant avec ses voisins et le monde.

Loin d'une stratégie de fermeture, le développement d'une économie circulaire et de proximité défendue par le territoire est un appel à l'échange et au partage. Qu'il s'agisse d'énergie, d'alimentation ou de ressources, les territoires voisins, les acteurs institutionnels, les agences de l'énergie, les chambres consulaires, les entreprises, associations et citoyens sont autant de partenaires pour imaginer des solutions mutualisées répondant aux besoins de chacun et aux enjeux climatiques et environnementaux. Le rôle des réseaux est également essentiel pour partager les expériences et le capital accumulé.

L'axe 2 de la stratégie n'est donc pas de viser l'autarcie mais bien de faire de **l'autonomie un levier de développement territorial** assurant une meilleure résilience aux Monts du Lyonnais.



Nos objectifs opérationnels & nos actions

2.1 DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ Soutenir le développement d'un écosystème (offre et demande) solaire photovoltaïque sur le territoire
- ▶ Soutenir le développement d'un écosystème bois sur le territoire
- ▶ Animer et développer les énergies renouvelables thermiques sur le patrimoine public
- ▶ Affiner le potentiel éolien
- ▶ Coordonner le développement des réseaux énergétiques

2.2 METTRE EN ŒUVRE UNE ÉCONOMIE TERRITORIALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Développer une offre touristique durable c'est-à-dire qui intègre des notions sociales, économiques et environnementales à long terme

2.3 ÉLABORER UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

- ▶ Programme d'accompagnement à l'émergence d'initiatives privées de circuits courts alimentaires

2.4 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

- ▶ Créer une dynamique locale de réduction des déchets en associant sensibilisation et déploiement de solutions auprès de tous les acteurs

3 UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Résilience et adaptation

Territoire rural et agricole, les Monts du Lyonnais sont directement exposés aux changements affectant depuis plusieurs années déjà la biodiversité, la ressource en eau, la qualité de l'air, la production de denrées alimentaires, l'approvisionnement... Même si les conséquences ne sont pas facilement observables pour le moment, un ensemble de facteurs permet de ne pas douter que les aléas climatiques vont aller en s'intensifiant. Plusieurs secteurs vont connaître des impacts majeurs directs. L'enjeu du confort d'été dans les bâtiments sera bientôt primordial. Celui de la disponibilité des ressources en eau, dans un contexte de territoire agricole, également.

Aussi, pour assurer une réponse complète à ce projet territorial transversal, il convient, au-delà de la recherche de sobriété et d'autonomie, d'anticiper les effets du changement climatique et de chercher à s'y adapter au mieux.



Notre approche doit être multidimensionnelle : l'eau, l'air, les sols, les milieux naturels, la faune doivent être protégés pour limiter les impacts sanitaires et maintenir un confort de vie propre au territoire des Monts du Lyonnais.

Par conséquent, le troisième axe se veut commun à la stratégie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : **une qualité de vie préservée dans un contexte de changement climatique.**



Nos objectifs opérationnels & nos actions

3.1 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- ▶ Limiter le brûlage des déchets verts

3.2 ADAPTER LE BÂTI POUR ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ▶ Communiquer sur le bâti durable : mobiliser les professionnels, sensibiliser les étudiants, valoriser les filières

3.3 AGIR SUR L'URBANISME OPÉRATIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Expérimenter la notion de développement durable à travers les documents d'urbanisme : gestion des ressources (eau, écomatériaux, foncier), performance énergétique
- ▶ Végétaliser et accompagner la végétalisation des centres-bourgs

3.4 ADAPTER NOS PRATIQUES AGRICOLES ET LA GESTION DE NOS RESSOURCES (EAU, FORÊTS)

- ▶ Accompagner les acteurs agricoles dans l'évolution de leurs pratiques

3.5 RÉDUIRE LA POLLUTION DES SOLS ET DES MILIEUX

- ▶ Renforcer la sensibilisation sur la pollution des eaux et des milieux

4 FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN PROJET TERRITORIAL

Co-construire avec
les acteurs du
territoire

Penser et agir
en transversalité

Bâtir la feuille
de route de notre
transition

Une démarche de la transition écologique réussie et durable requiert la mobilisation de l'ensemble du tissu d'acteurs privés et associatifs du territoire. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, consciente de l'importance d'une réflexion collective, a ainsi invité ces acteurs à contribuer à toutes les étapes de l'élaboration du PCAET afin d'enrichir les éléments de diagnostic, afficher leurs priorités dans un tel contexte et se positionner sur leurs rôles dans les actions à venir. Cette mobilisation, même incomplète de l'écosystème, a permis de favoriser le dialogue et faire émerger une vision commune des actions à mener.

Véritable feuille de route de la transition énergétique, la lutte contre la pollution de l'air et l'amélioration du cadre de vie, le Plan Climat a ainsi pour ambition d'être traduit dans les différentes politiques publiques intercommunales (aménagement de l'espace, développement économique, collecte et traitement des déchets, politique du logement et du cadre de vie, etc.) et communales. Des instances de suivi des objectifs et des politiques publiques de transition écologique seront également mises en place afin d'associer l'ensemble des acteurs et des citoyens à leur respect et leur mise en œuvre.

Cette volonté d'amorcer une démarche collective et transversale est traduite à travers **l'axe stratégique 4 de faire de la transition écologique un projet territorial, fait par tous et pour tous.**



Nos actions

- ▶ Se doter d'une stratégie de communication et de gouvernance
- ▶ Associer l'ensemble des élus à une démarche de transition écologique
- ▶ Engager les services de la CCMDL dans le projet de transition et les impliquer dans la définition et la mise en œuvre d'actions collectives en interne.

L'ensemble des documents
est disponible sur
www.cc-montsdulyonnais.fr

Pour plus d'informations,
contactez

La Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

790 Allée de Pluvy - 69590 POMEYS

Tél. 04 72 66 14 30 – pcaet@cc-mdl.fr

Document réalisé par le bureau d'étude

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

